

JEUNESSE TRANSFORMATRICE EN ACTION

Appel ouvert à manifestation d'intérêt — date-butoir : 21/07/2024 (23 h 59 CET)

NOUS LANÇONS UN APPEL AUX LEADERS DE LA JEUNESSE TRANSFORMATRICE AU SEIN DE LA MÉDITERRANÉE !

Programme JMA

Le programme de la Jeunesse méditerranéenne en action (JMA) vise à adopter une approche dynamique afin d'encourager les changements positifs dans la région euro-méditerranéenne. Fondé sur le principe d'acquisition de l'expérience par l'action, ce programme permet aux jeunes à l'origine d'initiatives de devenir acteurs de ces changements et défenseurs des progrès sociaux. En plus de son engagement en faveur de l'apprentissage et du partage entre pairs, le programme a pour objectif de former une communauté dynamique au sein de laquelle les jeunes leaders peuvent coopérer, échanger leurs idées et exploiter leur potentiel collectif. En adoptant une vision euro-méditerranéenne, il vise à réduire les différences culturelles et à promouvoir le dialogue, la compréhension ainsi que la collaboration entre pays. À l'aide d'initiatives ayant pour but d'encourager de donner les outils nécessaires aux jeunes pour élaborer des politiques publiques et promouvoir une citoyenneté active, le programme JMA les met au centre du changement et envisage un avenir où ils jouent un rôle central dans l'évolution des sociétés méditerranéennes.

À propos de l'appel

Plongez dans l'univers des actions de transformation grâce au programme Jeunesse méditerranéenne en action (JMA) ! Cet appel vise à encourager les jeunes acteurs à exercer une influence concrète sur leurs communautés. Grâce à ce programme, les leaders de la jeunesse transformatrice situés des deux côtes de la Méditerranée sont invités à prendre les rênes et à lancer des initiatives innovantes qui répondent aux besoins des communautés locales et à promouvoir l'inclusion. L'objectif est d'engager les jeunes et de réaliser de vraies transformations. En outre, ces initiatives pour les communautés locales serviront d'exemple pour montrer l'importance et l'efficacité des actions au niveau des communautés à l'échelle de la région euro-méditerranéenne. Cet appel est une véritable opportunité pour les jeunes leaders qui souhaitent laisser libre cours à leur créativité et apporter un changement positif durable au sein de la société. Vous souhaitez vous impliquer et participer à un programme qui a du sens ? Alors cet appel est fait pour vous. Rejoignez-nous et faisons de votre vision une réalité !

Qui peut poser sa candidature ?

Les jeunes leaders doivent avoir entre 18 et 35 ans, être des ressortissants de l'un des 43 pays de l'Union pour la Méditerranée et faire partie d'une organisation pour ou par les jeunes active au niveau communautaire.

Comment poser votre candidature ?

Participez à ce programme en soumettant votre candidature en ligne uniquement via le [formulaire disponible en ligne \(hyperlien\)](#) avant le **21 juillet 2024, 23 h 59 CET**. Assurez-vous de correspondre aux critères et montrez votre motivation à réaliser des changements positifs au sein de votre communauté locale. Rédigez une



description de votre initiative en n'excédant pas 500 mots. Concentrez-vous sur les initiatives de transformation qui correspondent aux besoins de la communauté et promeuvent l'inclusion.

Seules les candidatures complètes, qui respectent les critères d'éligibilité et qui sont soumises avant la date butoir seront prises en compte.

Veillez noter qu'il n'est pas possible de sauvegarder la candidature comme brouillon ni d'effectuer la moindre modification après son envoi. À la clôture de l'appel, la version la plus récente de la candidature sera traitée. Un même candidat ne peut pas soumettre plus d'une candidature dans le cadre de cet appel.

En raison du nombre important de candidatures attendues, il ne sera répondu à aucune requête individuelle. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

En cas de problèmes techniques ou de questions relatives à l'appel, veuillez envoyer vos questions à l'adresse suivante : myaprogramme@annalindhfoundation.org

Que devez-vous inclure dans votre initiative ?

Les initiatives de transformation doivent être réalisées au niveau local, répondre aux besoins des communautés et promouvoir l'inclusion. Elles peuvent traiter de diverses problématiques, telles que les politiques sociales, économiques et publiques. Vous pouvez également traiter d'autres sujets, tant qu'il existe une corrélation claire entre ces problématiques et les besoins de la communauté. La mise en œuvre de ces initiatives doit se faire dans l'un des 43 pays de l'Union pour la Méditerranée.

Organisation du programme

Lancez-vous dans ce merveilleux voyage avec la Jeunesse transformatrice en action en prenant connaissance de la procédure. Voici un plan détaillé et clair de la procédure à suivre pour chaque étape :

1. Soumission de la candidature

Vous commencerez votre aventure avec la JMA en soumettant votre candidature dans les délais mentionnés, en vous assurant de correspondre aux critères d'éligibilité et en montrant votre motivation à contribuer à la vision euro-méditerranéenne. Cette étape comprend la soumission d'une description générale de votre initiative de transformation en 500 mots. Cette description doit concerner les initiatives de transformation au niveau local, répondre aux besoins de la communauté et promouvoir l'inclusion d'une façon innovante.

2. Formation pratique en ligne (pour les 50 initiatives de jeunesse transformatrice présélectionnées)

Un Comité de sélection choisira les 50 meilleures descriptions. Si votre description fait partie des 50 projets présélectionnés, vous participerez à un programme de formation visant à enrichir vos connaissances. Cette formation dirigée par des facilitateurs/experts améliorera vos compétences dans les domaines de la gestion du cycle de projets, de la communication et de la dissémination, vous préparant ainsi pour les prochaines étapes de votre initiative.

3. Proposition complète



Après votre formation en ligne, vous serez amené à développer votre proposition de projet en fournissant une description détaillée et précise de vos initiatives et des indicateurs pertinents pour l'analyse. Sur la base des descriptions détaillées, **les 25 meilleures initiatives seront sélectionnées** pour la suite du projet.

4. Réunion de lancement du projet en présentiel (pour les 25 leaders sélectionnés)

Les 25 leaders de la jeunesse transformatrice sélectionnés seront convoqués pour une réunion de lancement en présentiel dans l'un des pays de la région euro-méditerranéenne. Cette réunion est une opportunité unique pour échanger autour des différentes approches, pour améliorer la méthodologie avec l'aide de pairs et pour promouvoir l'implication des membres dans les projets. Une attention particulière sera consacrée à la vérification de tous les aspects des initiatives proposées afin de garantir la cohérence dans les discours et le rapport financier. En outre, cette réunion présente une occasion rare d'entretenir le sentiment d'appartenance à une communauté et de coopérer à l'échelle de la région euro-méditerranéenne ainsi que de renforcer le lien et la synergie entre les jeunes leaders issus de différents milieux.

5. Mise en œuvre d'initiatives de transformation pour les communautés

Les leaders sélectionnés recevront jusqu'à 8 000 euros pour mettre en œuvre leurs initiatives, mettre en avant les effets multiplicateurs et les accords avec les entités locales. Des mesures fortes, y compris des séances d'informations intermédiaires en ligne et un accompagnement continu, seront mises en place pour optimiser les résultats et faire face aux éventuels défis.

6. Réunion en présentiel pour l'évaluation et le partage des résultats du projet (Forum JMA)

Les 25 participants présents à la réunion de lancement seront invités au Forum JMA. Ce forum rassemble la jeunesse, les décideurs et les parties prenantes de la région euro-méditerranéenne à chaque fin de cycle. Il offre une plateforme pour échanger les idées, promouvoir la coopération et répondre aux défis liés aux thématiques de l'émancipation des jeunes et du dialogue interculturel. Le Forum JMA fournira l'opportunité d'évaluer l'influence du programme « Jeunesse transformatrice en action » afin d'en améliorer les prochaines éditions. Ce Forum aura lieu juste après le Forum FAL, qui est prévu pour le premier trimestre de 2025.

CALENDRIER INDICATIF

13-06-24 : Lancement de l'appel

27-06-24 : Séance d'information

21-07-24 : Date limite pour recevoir les candidatures avec le résumé des initiatives

11/08/24 : Publication des initiatives présélectionnées (environ 50 initiatives)

Septembre 2024 : Formation en ligne

Début octobre 2024 : Date limite pour recevoir les soumissions des propositions complètes

Fin octobre 2024 : Réunion en présentiel pour le lancement

Novembre 2024 : Date à laquelle débiteront au plus tôt les initiatives communautaires bénéficiaires de cet appel

Avril : Date à laquelle se termineront au plus tard les initiatives communautaires bénéficiaires de cet appel



Avril 2025 : Réunion en présentiel en vue de réaliser une évaluation et de partager les résultats du projet

Les candidats bénéficieront de :

- 1. Amélioration des compétences (pour les 50 jeunes leaders de communautés présélectionnés) :**
Améliorer les compétences en gestion de projet, en communication et en leadership de transformation à l'aide d'un programme de formation en ligne. Obtenir un certificat délivré par le Secrétariat de la Fondation Anna Lindh (FAL).
- 2. Réunion de lancement en présentiel (pour les 25 jeunes leaders de communautés sélectionnés) :**
Participer à une réunion de lancement en présentiel dans l'un des pays euro-méditerranéens pour être évalué par des pairs et discuter du projet. Améliorer la méthodologie, établir des liens et préparer l'étape de mise en place de l'initiative.
- 3. Aide financière (pour les 25 jeunes leaders de communautés sélectionnés) :**
Recevoir une aide financière jusqu'à 8 000 euros pour mettre en place les initiatives communautaires. Conclure des accords, contribuer à un changement durable et envisager d'éventuelles autres sources de financement.
- 4. Possibilités de mise en réseau :**
Établir des liens avec les leaders, les parties prenantes et les représentants de la société civile. Bâtir un solide réseau pour développer de futurs projets et favoriser de nouvelles collaborations.
- 5. Évaluation et soutien à l'apprentissage :**
Bénéficier d'un accompagnement et d'une aide en continu. Participer à des séances intermédiaires en ligne pour garantir la résolution des problèmes de manière collaborative et dans les temps. De plus, le secrétariat de la FAL s'engage à soutenir les participants à chaque étape du projet.
- 6. Aide à la communication**
Les jeunes leaders devront participer de façon active à la communication autour des initiatives, en créant par exemple du contenu divers et varié pour partager leurs résultats. Cela comprend des témoignages directs des jeunes leaders de communautés à propos de leurs expériences et des connaissances acquises lors de leur participation au programme JMA. Des compensations financières seront accordées pour la création de ces contenus.

Avantages supplémentaires : la participation aux dialogues euro-méditerranéens et au Forum JMA

En tant que jeune leader d'une communauté sélectionné dans le cadre de ce programme, vous aurez l'opportunité exclusive de pouvoir participer activement aux dialogues politiques organisés au sein de la région euro-méditerranéenne. Cela comprend la participation aux événements suivants:

- Dialogues pour la jeunesse de la FAL :**
Les meilleurs jeunes leaders auront l'opportunité de participer activement à des événements et à des dialogues organisés à l'échelle de la région euro-méditerranéenne. Ces événements ont pour but de



mettre en avant la voix et les opinions des jeunes ainsi que de promouvoir le dialogue et le lien avec les parties prenantes et les pairs de la région.

La participation à ces événements contribuera à améliorer votre visibilité et agrandir votre réseau, mais offre également une plateforme unique qui vous permet de participer aux dialogues qui façonnent l'avenir de la région.

Critères de sélection

Le processus de sélection est conçu pour garantir l'impartialité, la diversité et la pertinence dans le choix des projets. La FAL a identifié les critères suivants afin de définir les initiatives de transformation locales qui contribueront de manière significative aux dialogues euro-méditerranéens.

1. Conformité avec les besoins de la communauté locale (25 %)

Montrez que vous comprenez les besoins communautaires locaux et articulez clairement de la manière dont l'initiative proposée répond à ces besoins. Cela comprend l'analyse du contexte (15 %) et des bénéficiaires cibles (10 %).

2. Historique et expérience (15 %)

Mettez en avant les expériences et l'historique des initiatives qui montrent la capacité du candidat à mettre en place des approches et des perspectives uniques pour l'implémentation de leur initiative. En outre, vous devez avoir de l'expérience dans l'engagement communautaire.

3. Plan de mise en œuvre clair et réalisable (25 %)

Rédigez un plan de mise en œuvre réalisable et bien détaillé qui comprend notamment une description claire des activités, des indicateurs appropriés pour l'évaluation des résultats et conséquences et une compréhension des éventuels défis et stratégies de réduction des risques. La mise en œuvre du projet doit être réalisable dans la mesure des fonds maximums disponibles (c.-à-d. jusqu'à 8 000 euros). Cela comprend les objectifs principaux (10 %) et les activités décrites (15 %).

4. Initiative de transformation innovante (25 %)

Expliquez les approches adoptées pour votre initiative et en quoi elles correspondent à votre principal objectif. Vous devez également mentionner leurs valeurs ajoutées.

5. Utilité à l'échelle de la région euro-méditerranéenne (10 %)

Justifiez dans quelle mesure l'initiative proposée est pertinente et en accord avec le contexte de la zone Euro-Med. Vous devez aussi prendre en compte les facteurs socioculturels, économiques et politiques propres à chaque région.

La FAL s'engage à promouvoir un environnement inclusif et exempt de toute discrimination dans le cadre du programme « Jeunesse transformatrice en Action ». Les candidats sont encouragés à mettre en avant la manière dont leur projet contribue à la diversité, à l'inclusion et à l'égalité des chances au sein des communautés. De plus, un équilibre entre les genres et les zones géographiques sera respecté au sein des régions et des pays. Cet engagement souligne notre objectif de vouloir créer une communauté diverse et égalitaire ainsi que de promouvoir le développement durable et inclusif dans la région de la Méditerranéenne.

CONTEXTE



La **Fondation euro-méditerranéenne Anna-Lindh pour le Dialogue entre les cultures, la FAL** (<https://www.annalindhfoundation.org>), a été créée en 2005 en tant qu'organisation intergouvernementale internationale et son siège est situé à Alexandrie en Égypte. La Fondation, qui s'inspire de l'héritage d'Anna Lindh, vise à encourager le dialogue interculturel au sein de sa mission de soutien des sociétés inclusives dans lesquelles la diversité est célébrée et la voix de chacun est prise en compte. En promouvant la paix, la justice et des partenariats solides, la Fondation Anna Lindh s'efforce de créer un monde où les personnes de différents horizons vivent en harmonie grâce à des échanges interculturels ouverts et riches.

La Fondation Anna Lindh réunit des organisations, des institutions, des responsables politiques et d'autres acteurs du changement présents dans les pays euro-méditerranéens afin de favoriser le dialogue et la coopération. Les peuples se rencontrent, apprennent et collaborent par le biais des projets et des initiatives de la Fondation dans différents domaines afin de les autonomiser et de créer une chaîne de changement positif qui touche davantage de vies et de communautés. Ses actions s'appuient sur ses deux principaux organes : Ses Réseaux nationaux d'organisations de la Société civile qui comptent plus de 4 500 membres et les 42 États membres de son Conseil des Gouverneurs.

CADRE ET DOTATION FINANCIÈRE

Ce programme est développé dans le cadre de la subvention d'action « Jeunesse méditerranéenne en action — JMA » NDICI-GEO-NEAR/2023/448-134. Le montant total indicatif alloué au présent appel est de 200 000 euros. Le Secrétariat de la FAL se réserve le droit de ne pas verser l'ensemble des fonds disponibles.



Formulaire de candidature

Informations personnelles

1. Nom complet :
2. Âge :
3. Genre :
4. Pays
5. Pays de résidence :
6. E-mail :
7. Numéro de téléphone avec code pays international :
8. Si vous êtes sélectionné, pouvez-vous nous fournir une lettre de votre employeur qui montre son accord quant à votre participation à ce programme ou une attestation d'inscription à l'université ? (question [oui, non])
9. Veuillez ajouter votre CV

À propos de l'organisation :

10. Êtes-vous affilié à une organisation pour ou par les jeunes ?
11. Si oui, veuillez fournir les informations suivantes :
12. Nom complet de l'organisation :
13. Pays d'enregistrement de l'organisation : (menu déroulant)
14. Type d'organisation : [menu déroulant : Organisation dirigée par les jeunes/organisation pour les jeunes]
15. Année de création : (menu déroulant)
16. Votre organisation est-elle membre d'un réseau d'organisations de la société civile de la FAL ?
Oui/Non
17. Si oui, veuillez coller le lien vers votre profil sur le site de la FAL
18. Si non, avez-vous demandé à rejoindre la FAL ? Oui/Non
19. Quand ? (Veuillez noter que l'adhésion est gratuite.)
20. E-mail de l'organisation :
21. Comptes sur les réseaux sociaux/liens :
22. Nom de la personne de contact :
23. Fonction de la personne de contact au sein de l'organisation :
24. Numéro de téléphone direct avec code pays international de la personne de contact :
25. Dans quelle capacité êtes-vous affilié avec cette organisation ?
26. Quel est la mission ou l'objectif de cette organisation ?
27. Est-ce que l'organisation possède des programmes spécifiques ou des initiatives pour les jeunes ou par des jeunes ? Veuillez fournir les détails de ces programmes ou de ces initiatives ainsi que les groupes d'âge. (Avec des liens, si disponibles)



Description générale de l'initiative de transformation

Lignes directrices pour la description de l'initiative

La description de l'initiative de transformation peut être soumise en anglais, arabe ou français (limite fixée à 500 mots). La description doit se concentrer sur les initiatives de transformation au niveau local, répondre aux besoins de la communauté, promouvoir l'inclusion et présenter des idées et activités innovantes.

Vous trouverez ci-dessous les parties qui doivent être comprises dans la description de l'initiative :

1. Titre :

Assurez-vous d'avoir un titre concis, attractif et qui reflète le type d'initiative que vous mettez en place.

2. Énoncé du problème et analyse du contexte (100 mots)

Décrivez les défis propres à la communauté locale ou ses besoins. Fournissez le contexte ou les données soutenant l'urgence de répondre à ces besoins. Identifiez les bénéficiaires cibles.

3. Objectifs et activités proposées (100 mots)

Décrivez clairement les objectifs de votre initiative. Détaillez les activités spécifiques qui seront mises en place pour atteindre ces objectifs.

4. Approche innovante (100 mots)

Décrivez l'approche innovante et la méthodologie pour mettre en place l'initiative de transformation au niveau local. Mettez en valeur toute caractéristique ou stratégie unique.

5. Utilité à l'échelle de la région euro-méditerranéenne (100 mots) :

Illustrez la manière dont les initiatives soumises concernent et sont conformes avec les valeurs défendues par la Fondation dans le cadre de la région euro-méditerranéenne.

6. Formations et expériences (100 mots)

Fournissez un résumé de vos expériences et formations. Mettez en avant les expériences pertinentes qui montrent que vous êtes, ainsi que votre organisation, des leaders capables de mettre en œuvre les initiatives proposées.

Avez-vous eu recours à l'intelligence artificielle pour rédiger votre proposition ? (Oui/Non)

Si oui, pourquoi ?

Comment avez-vous eu connaissance de cet appel ?

En répondant à cet appel, le candidat accepte les dispositions de la FAL relatives aux brevets, à la vie privée, à la propriété intellectuelle et à la protection des données personnelles [lien vers le texte juridique correspondant] [Case à cocher obligatoirement pour pouvoir soumettre la proposition] et le candidat accepte



d'être abonné aux mises à jour relatives aux activités et futures activités de la fondation [Case à cocher obligatoirement pour pouvoir soumettre la proposition]

